

centre de formation européen , mise en demeure

Par Ricetnat, le 17/05/2019 à 17:59

Bonjour, pouvez m aider SVP ,

j ai ma fille qui a voulu résilier au centre européen,

cause : pas de communication avec les professeurs,

pas de suivie sur la progression des cours par correspondance ,

des mensonges pour trouver du travail ,

pas de revenu pour payer les cours et nous n arrivons pas à les joindre , alors nous avons fait opposition à la banque pour arrêter les prélèvement et envoyé un lettre avec accusé de réception pour résilier les cours et bien ?à comme par magie les voilà qu ils se réveillent et nous harcèle de payer une somme de 389 euro avec lettre de menace en rouge avis avant mise en demeure , que dois je faire ?

De plus ma fille n a pas les moyens de payer une telle dette puisqu elle est partie de la maison pour vivre avec son copain pour s'envoler de ses propres ailles , justement pour trouver du travail et s'en sortir financièrement et se rapprocher d'une grande ville, les cours ne correspond pas a son attente et ne lui servent plus a rien , je suis désespérée de voir que des entreprises dites pour les formé dans leurs futur vie professionnelle puisse s'en prendre à des jeunes comme ça avec des mise en demeure

merci de m aiguiller pour la suite

Nathalie